

Mayenne, Sarthe, Ille-et-Vilaine : des riverains de la LGV, exaspérés par le bruit, envisagent de porter plainte

Par [Germain Treille](#), [France Bleu Armorique](#), [France Bleu Maine](#) et [France Bleu Mayenne](#) mercredi 8 novembre 2017 à 17:00

La LGV en Mayenne © Radio France

Ils habitent à proximité de la nouvelle ligne à grande vitesse. Un collectif, regroupant plusieurs associations de défense de leurs intérêts, a été créé.

Plusieurs dizaines de villages sont sur le parcours de la LGV, 28 en Mayenne, 13 en Ille-et-Vilaine, une vingtaine dans la Sarthe. Et c'est devenu, pour beaucoup d'habitants, invivable. Depuis le 2 juillet dernier, date de la mise en service de la nouvelle ligne à grande vitesse, des dizaines de TGV circulent dans les deux sens. Gérard Lesage est le représentant du collectif en Mayenne : ***"on a l'impression qu'un avion décolle d'un tarmac, c'est énorme ! En plus dans certaines maisons, il y a des vibrations et le gros inconvénient c'est la dépréciation de l'immobilier"***.

"C'est infernal et inacceptable" - Paul, qui vit à 400 mètres de la LGV - Des maisons invendables et des conséquences sur la santé estime le collectif : des gens réveillés tôt par les premiers trains, d'autres qui n'arrivent plus à dormir, du stress, d'éventuelles dépressions. Paul habite à 400 mètres de LGV, sur la commune mayennaise de La Cropte. Insupportable raconte-t-il : "imaginez un avion qui passe au-dessus de votre tête toutes les 10 minutes. Il y a quand même 80 passages quotidiens. On a mis des doubles vitrages phoniques mais on entend quand même. Et quand on est sur la terrasse, c'est infernal. C'est inacceptable quand on est à la campagne. On va se battre grâce aux associations, il faut que tout le monde écoute nos doléances".

Une possible action en justice

En septembre dernier, le collectif a rencontré le constructeur de la LGV, Eiffage Rail Express, qui a promis d'effectuer de nouvelles mesures sonores. Mais Gérard Lesage ne se fait pas trop d'illusions : ***"il a nous dit qu'il allait faire des mesures pour voir si ça dépasse les 60 décibels entre 6h et 22h mais ces mesures tiennent compte d'une moyenne. Or ce n'est pas ce que ressentent les habitants, c'est surtout les pics quand les trains passent le matin et le soir"***. Le collectif demande que les dispositifs de protection, des murs anti-bruit, soient revus et améliorés. Ces riverains, exaspérés, réfléchissent, en même temps, à une action en justice pour se faire entendre.